

LE MOULON, UN SITE DE HAUTEUR FORTIFIÉ DU PREMIER ÂGE DU FER DANS LE NORD DU TRICASTIN (DRÔME)

FRÉDÉRIC SERGENT

RÉSUMÉ

L'oppidum du Moulon, situé dans la moyenne vallée du Rhône entre Montélimar et Saint-Paul-Trois-Châteaux, présente la particularité de posséder cinq enceintes de pierres sèches qui englobent une superficie de 22 hectares. Les prospections et sondages effectués entre 1997 et 1998 permettent de dater quatre d'entre elles des VII^e – début du VI^e siècles avant notre ère. La cinquième enceinte pourrait dater de la fin du second âge du Fer.

MOTS-CLEFS

Site fortifié, oppidum, enceintes multiples, âges du Fer, céramique.

ABSTRACT

The oppidum of Moulon is located in the Middle Rhone Valley between Montélimar and Saint-Paul Trois Châteaux. It distinguishes itself through its five consecutive stone fortifications inclosing 22 hectares of land. Prospection and surveys done between 1997 and 1998 have shown that four of these walls can be dated between the 7th and the beginning of the 6th century BC. The fifth fortification may belong to the Second Iron Age.

KEYWORDS

Hillfort, oppidum, consecutive fortifications, Iron Age, pottery.

PRÉAMBULE

Il nous a semblé opportun de présenter ce site à plusieurs titres. Tout d'abord pour son originalité, puisqu'il s'agit du seul site de hauteur à enceintes multiples connu dans le département de la Drôme. Ensuite, parce qu'il s'agit d'un de ces trop nombreux sites connus depuis plusieurs décennies mais qui n'avait encore jamais fait l'objet d'une réelle étude de terrain.

LOCALISATION GÉOGRAPHIQUE ET ENVIRONNEMENT ARCHÉOLOGIQUE PROCHE (fig. 1 et 2)

Le site du Moulon se situe en moyenne vallée du Rhône, dans le département de la Drôme, à une douzaine de kilomètres au sud de Montélimar.

Le site est installé sur une colline de calcaire urgonien qui domine la vallée de la Berre. Il est distant du Rhône et du défilé de Donzère de 6 km environ. L'altitude maximale du site, 384 m, correspond au plus haut relief du secteur. Une source coule à 700 m au nord du massif du Moulon. Le site domine la vallée de la Berre au sud et la majeure partie du Tricastin est également visible du site. Par temps clair on peut voir le Mont Ventoux au sud. La quasi-totalité du terrain est recouverte par les chênes et les buis qui composent l'essentiel du couvert végétal des collines de cette région.



Fig. 1. Le Moulon vu du sud.

Le site est profondément inscrit dans le paysage comme il est possible de le voir sur la carte IGN où apparaissent toutes les enceintes.

Plusieurs sites archéologiques de différentes périodes sont présents dans un rayon de 1,5 kilomètre autour du site (fig. 2).

À l'est, une occupation néolithique est attestée au Serre d'Allard (n° 1) tandis qu'une grotte (n° 2), aménagée dans les falaises que surplombe la Moulon et fouillée dans les années 50-60, fut occupée à l'âge de Bronze.

Une occupation du I^{er} siècle avant notre ère, située en rebord de plateau, a été identifiée au nord-est de l'*oppidum*, dans le domaine de l'Argelas (n° 3), lors d'une opération de prospection en vue de l'implantation d'éoliennes.

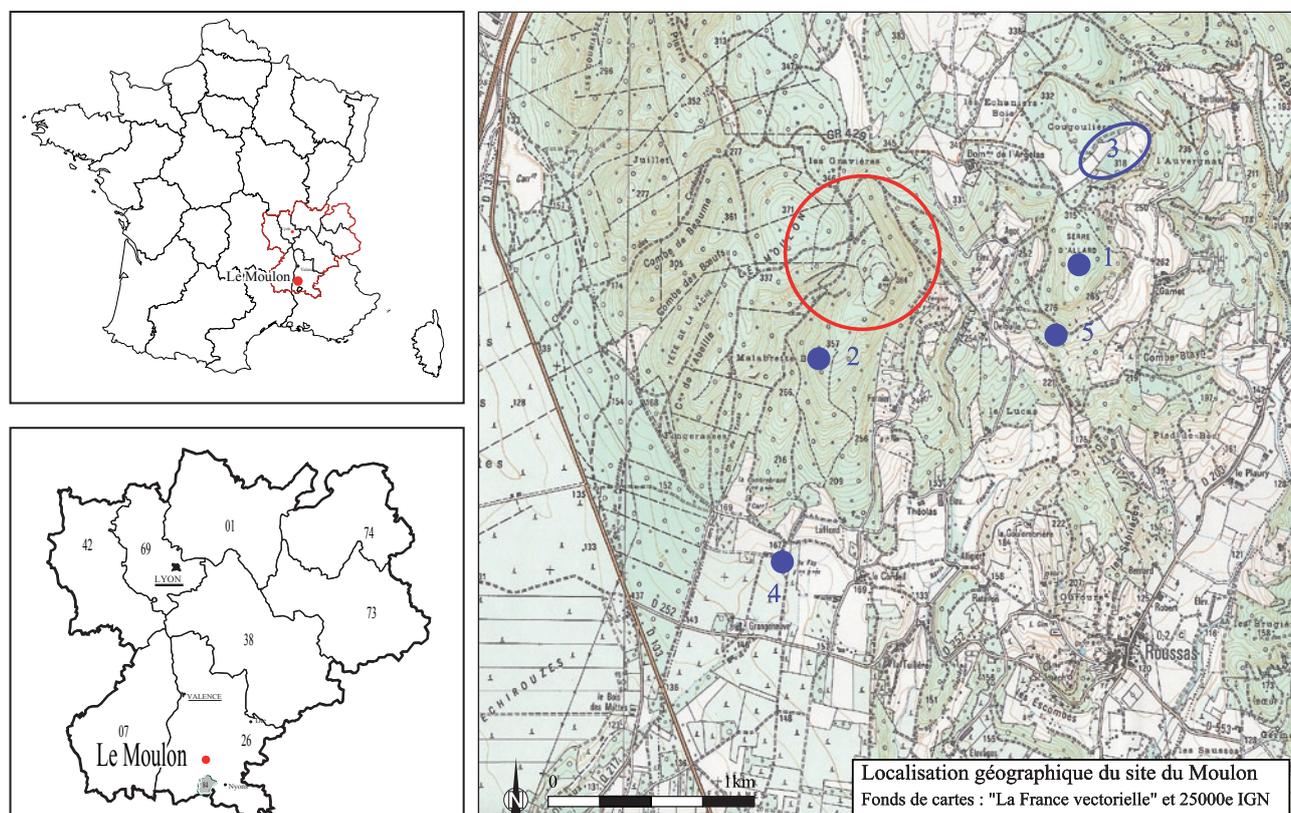


Fig. 2. Situation géographique du Moulon et sites archéologiques proches.

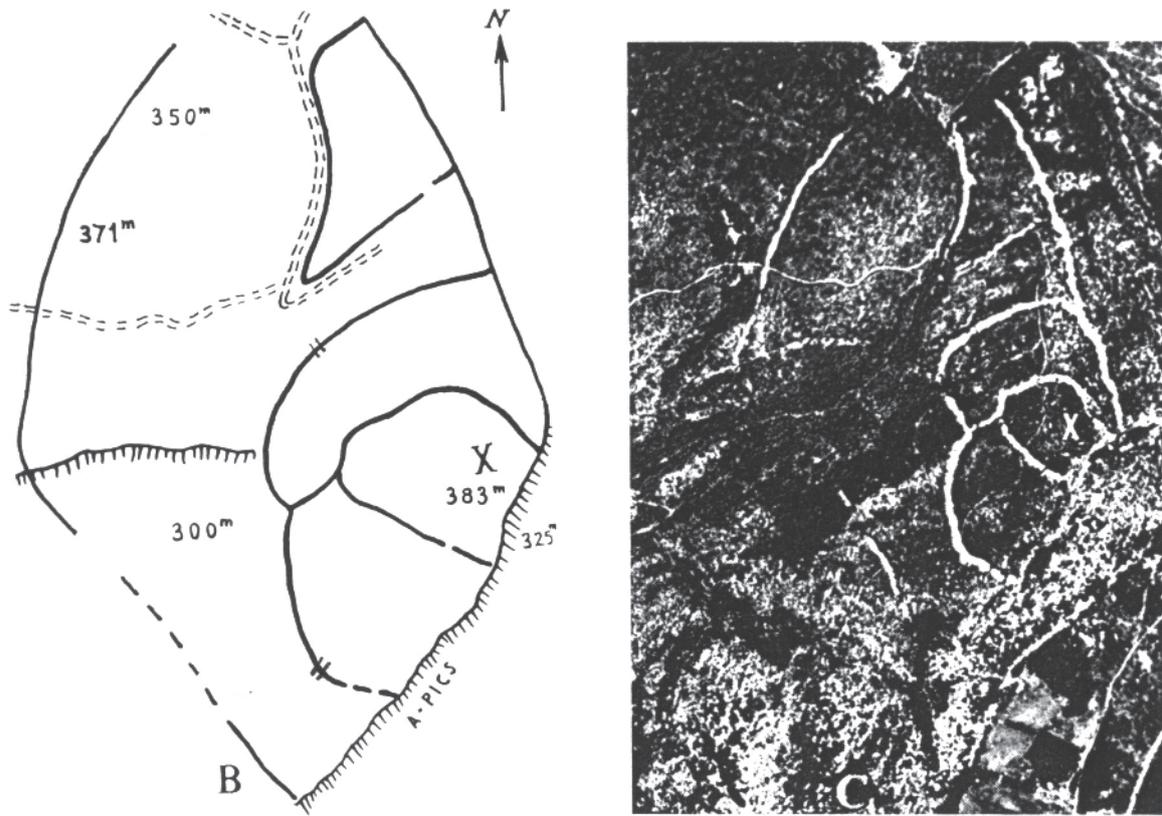


Fig. 3. Plan des enceintes d'après la photographie aérienne de J.-J. Jully, tiré de Odiot 1991.

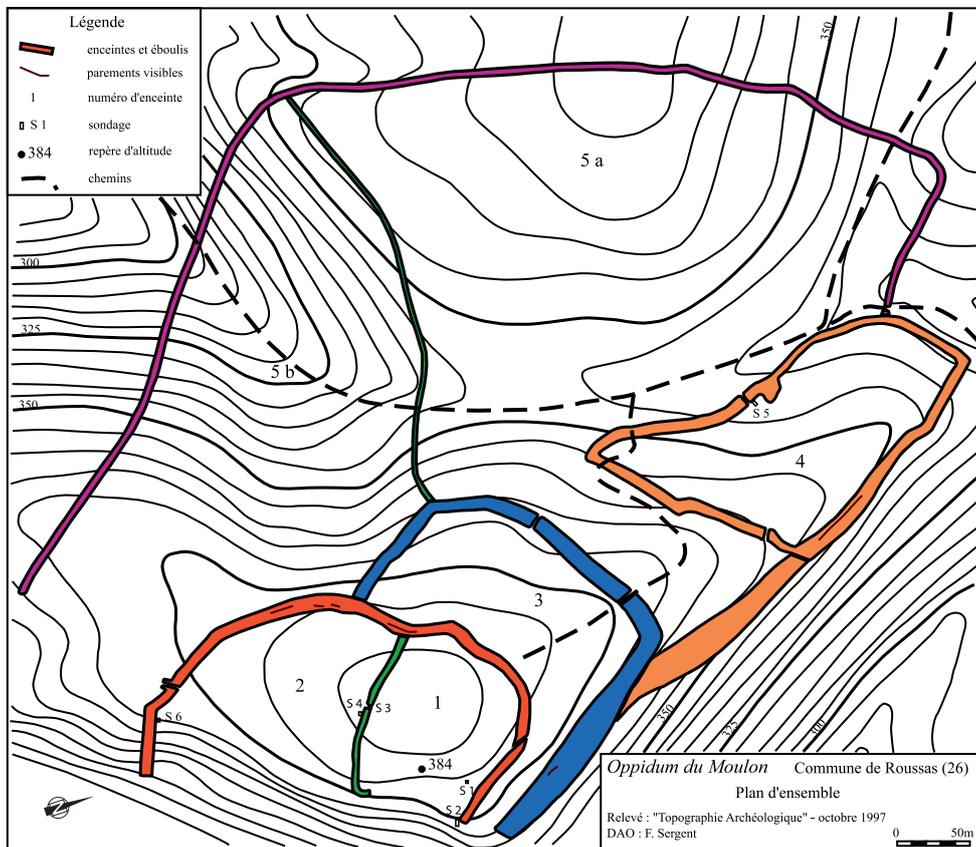


Fig. 4. Topographie des enceintes.

Enfin, deux occupations gallo-romaines du premier siècle de notre ère sont répertoriées, la villa du Fayn à 1,5 km au sud du Moulon (n° 4) et un site dont la fonction n'est pas déterminée juste au sud du Serre d'Allard (n° 5).

CONDITIONS DE DÉCOUVERTES ET OPÉRATIONS RÉALISÉES (fig. 3)

C'est dans les années 1950 que la communauté scientifique commence à s'intéresser à ce site de hauteur. J.-J. Jully (du Centre d'Essais en vol de Marignane) réalisera les premières photographies aériennes du site (Combiar 1961), suivi plus récemment par L. Monguilan, dans les années 1980 (Monguilan 1986).

J. Combiar a fait un sondage dans la première enceinte en 1960-1961.

Des prospections ont été entreprises sur le site par Th. Odiot dans les années 1980. Il a également réalisé la numérotation de la construction des structures en fonction d'une chronologie relative (Odiot 1991 : 63-65).

Un ancien sondage clandestin est visible dans la première enceinte contre un des éboulis de l'enceinte. Il est encore ouvert aujourd'hui. Pour notre part, nous avons réalisé entre 1997 et 1998 plusieurs prospections et deux campagnes de sondages sur le site (Sergent 1997 et 1999).

DESCRIPTION DES STRUCTURES ARCHÉOLOGIQUES (fig. 4 à 10)

Les structures ont été construites avec le calcaire local dont la géolité facilite l'extraction. Une grande partie des blocs ayant servi à la construction des enceintes a pu être prélevée sur le site lui-même.

Le site se compose d'un ensemble de cinq enceintes successives qui englobent une superficie de 22 ha (20 ha en ne tenant compte que de la surface englobée par les enceintes et 22 ha en comptant les pierriers des enceintes). Cet *oppidum* peut entrer dans le type 4 de la typologie de B. Dedet et M. Py (figure géométrique fermée) (Dedet, Py 1985).

Ces murs d'enceinte se développent sur une longueur de 2959 m. Les différentes visites sur le site et les relevés topographiques effectués permettent de proposer une relecture de ceux-ci.

L'enceinte 1 est installée, sur un à-pic, au point le plus élevé du site ; sa superficie est de 9400 m² environ. Elle est percée de deux portes principales, l'une au nord ouvrant sur l'enceinte 3 et l'autre au sud donnant sur l'enceinte 2. La porte nord a été construite de biais, sûrement de façon à ce que le chemin d'accès suive les dénivelés. Cette ouverture présente des parements constitués de gros blocs. Deux autres ouvertures existent ; de petite taille et non construites, elles sont certainement postérieures à la Protohistoire.



Fig. 5. Croisement des enceintes 3 et 4.



Fig. 6. Enceintes 2 et 3.



Fig. 7. Parement de la porte d'enceinte 1. Au premier plan : remontage récent ?



Fig. 8. *Passage entre les enceintes 1 et 2, emplacement du sondage 3.*



Fig. 9. *Passage dans l'enceinte 3.*



Fig. 10. *Parement externe sur l'enceinte 2.*

Cette enceinte était, jusqu'à présent, considérée comme la plus ancienne et l'enceinte 2 venait s'accoler à cette première structure (Odiot 1991 : 64). D'après les observations effectuées sur le terrain, il est probable que la première enceinte du site était composée des enceintes 1 et 2. Cette première enceinte aurait été, par la suite, séparée en deux zones par un mur nord-ouest - sud-est.

Cette hypothèse repose sur l'aspect général des structures. Le mur ceignant les deux zones présente une homogénéité dans son mode de construction. Sur le mur médian, séparant les deux zones, aucun parement n'a pu être observé contrairement au reste des structures. Il se présente plus sous l'aspect d'un pierrier constitué de gros blocs que d'un mur. À l'extrémité nord-ouest de ce pierrier (fig. 4, mur b), le mur d'enceinte nord-sud présente un reste de parement, qui ne semble pas avoir été modifié, et qui est visible sur plusieurs mètres au-delà de chaque côté de la jonction (fig. 4, mur a). Ceci pourrait confirmer l'hypothèse d'une construction en une seule phase du mur d'enceinte entourant les zones 1 et 2.

La relation chronologique entre les murs a et b n'a pu être clairement établie car, dans la zone où ces structures se rejoignent, seuls de gros blocs de calcaire sont visibles sous la végétation dense. Le débroussaillage d'une partie de la zone a seulement permis de constater qu'à cet endroit (sur 6 mètres de long environ), le pierrier est moins bien conservé qu'ailleurs. Cette partie a peut-être été épierrée. Cette proposition d'une première enceinte séparée en deux n'est encore qu'une hypothèse, et pour des raisons pratiques, nous continuerons à utiliser la numérotation établie par Th. Odiot.

Dans sa partie la plus méridionale le mur d'enceinte 2 possède une porte avec des massifs externes. La superficie close par cette enceinte est de 1,4 ha.

L'enceinte 3 est postérieure aux enceintes 1 et 2; elle vient s'accoler à l'enceinte 2 et englobe l'enceinte 1 jusqu'à la falaise est. Elle ferme, au nord-ouest, une zone où les courbes de niveaux se resserrent et dont le dénivelé est globalement sud-nord. Cette enceinte a une superficie de 1,5 ha environ et possède deux passages sur sa face nord-ouest dont l'origine protohistorique n'est pas avérée. Dans sa partie nord-est, ce mur s'installe en rupture de pente, interdisant l'accès par ce côté.

La quatrième enceinte se distingue des précédentes, tant par sa position que par sa forme. Cette enceinte est reliée à la troisième enceinte par une courtine, nord-ouest - sud-est, de plus de 100 mètres de long et qui ferme ainsi l'accès par le côté est déjà naturellement peu accessible du fait des courbes de niveau resserrées. Cette courtine suit à peu près les courbes de niveau. Un espace non fermé, à l'ouest, se trouve donc entre les deux enceintes. La structure 4 épouse également les courbes de niveau, notamment au nord-ouest où elle se ferme en limite d'une combe d'orientation nord-sud. Le terrain enclos par cette enceinte présente une déclivité générale sud-nord. Elle comporte également deux accès: l'un dans sa partie sud, le deuxième à peu près au milieu du mur ouest. À une

dizaine de mètres au nord de cet accès se trouve une excroissance, sous la végétation à l'intérieur de l'enceinte, dont la présence ne s'explique pas pour le moment. Sur le terrain il n'a pas été possible d'identifier une quelconque structure à cet endroit qui n'est qu'un vaste pierrier en partie recouvert par la végétation. La superficie de l'enceinte 4 est de 1,6 ha.

La cinquième enceinte, qui englobe toutes les autres, est la plus grande et couvre toute la partie ouest du site. Elle englobe également une combe et une partie de la colline à l'ouest. Cette structure vient s'appuyer sur la partie nord de la quatrième enceinte. C'est la seule structure pour laquelle le tracé ne tient pas compte des courbes de niveau. Cette dernière a été séparée en deux, dans sa partie centrale (zones 5a et 5b) (fig. 4), par un mur qui s'appuie sur l'enceinte 3 à l'est. L'enceinte 5 possède un accès visible au nord, non loin de sa jonction avec l'enceinte 4 ; il s'agit du seul chemin par lequel on accède à l'heure actuelle.

Toutes ces structures sont construites en pierres sèches ; les blocs les plus gros, visibles sur les parements, font environ 60 x 60 x 60 cm. En plusieurs endroits on remarque que les enceintes ont été édifiées sur le rocher affleurant. En effet, à de nombreuses reprises les structures changent d'orientation ou forment des angles ; les murs doivent probablement suivre les orientations du substrat, comme nous avons déjà pu le remarquer.

De nombreux abris de chasseurs actuels ont été édifiés dans le blocage des divers murs. Cela nous a permis de constater que le blocage des enceintes est composé de pierres de tailles diverses qui ont été déposées sans technique particulière. Les éboulis sont visibles sur une largeur moyenne de 8 m et une hauteur de 2 m. D'après les observations effectuées par Th. Odiot les enceintes 1, 2 et 3 semblent posséder trois parements internes (Odiot 1991). Lors de nos différentes visites sur le site nous avons pu observer au moins deux parements à plusieurs reprises.



Fig. 11. Tesson décoré.

Dans son ensemble le site ne présente pas de stratigraphie organisée. Nous sommes sur des terrains très pauvres en sédimentation. Celle-ci est essentiellement éolienne et issue de la décomposition des végétaux qui forme une rendzine peu épaisse brassée par la pousse des buis et des chênes verts.

MATÉRIEL ARCHÉOLOGIQUE

La liste du matériel archéologique décrite ici n'est pas exhaustive. En effet, nous n'avons pas connaissance du volume de mobilier qui a pu être ramassé lors des opérations de prospection ou de fouille qui ont été réalisées avant les nôtres (le rapport de la fouille de J. Combiert n'a pas été trouvé au S.R.A., ni le rapport de prospection pour les opérations de Th. Odiot).

Le sondage de J. Combiert a mis en évidence de la céramique non tournée, décorée de damier, de chevrons et de cercles oculés.

Th. Odiot a identifié des tessons de céramique non tournée, d'amphores italiennes et de sigillée de Gaule du Sud, des fragments de meule en basalte et des galets.

Des témoignages oraux qui nous ont été rapportés font état de ramassage, par des archéologues amateurs, de fragments de céramique non tournée et d'amphores italiennes, de pointes de flèches en silex (personne n'a pu nous en montrer et nous n'avons pas non plus trouvé ce type de matériel en fouille ou en prospection). Un tesson de céramique à vernis noir de type campanien se trouve au musée de Privas.

Les prospections que nous avons réalisées sur 1997 et 1998 ont permis de ramasser 231 tessons de céramique non tournée et 4 morceaux de meules en basalte (2 sur l'enceinte 4 et 2 sur le chemin qui longe l'enceinte). Des dizaines de galets ont été récupérés sur les enceintes ainsi que 4 fragments d'amphores italiennes.

Les sondages, qui ont couvert une surface de 40 m² environ, ont livré 2047 tessons protohistoriques ; ce qui nous donne une répartition moyenne de 51 tessons au m² environ. Les sondages n'ont livré que 2 fragments de meule en basalte et des dizaines de galets dont certains ont probablement servi de polissoirs.

Les formes céramiques sont peu nombreuses : 3 formes ont été trouvées en prospection et 126 en fouille (soit 6,15 % environ du nombre total de fragments).

Les décors sont également peu nombreux : 3 décors en prospection et 20 en fouille (soit 0,97 %, environ du nombre total de fragments)

Les fonds trouvés sont majoritairement plats, seul un pied annulaire a été mis au jour (fig. 4, n° 16 à 19, 39 et 41).

Ce mobilier est très fragmenté mais assez bien conservé dans l'ensemble. Le corpus est principalement composé de formes basses de type coupes et écuelles. Les formes hautes sont rares, seuls quelques éléments les représentent (fig. 12, n° 15 et 40).

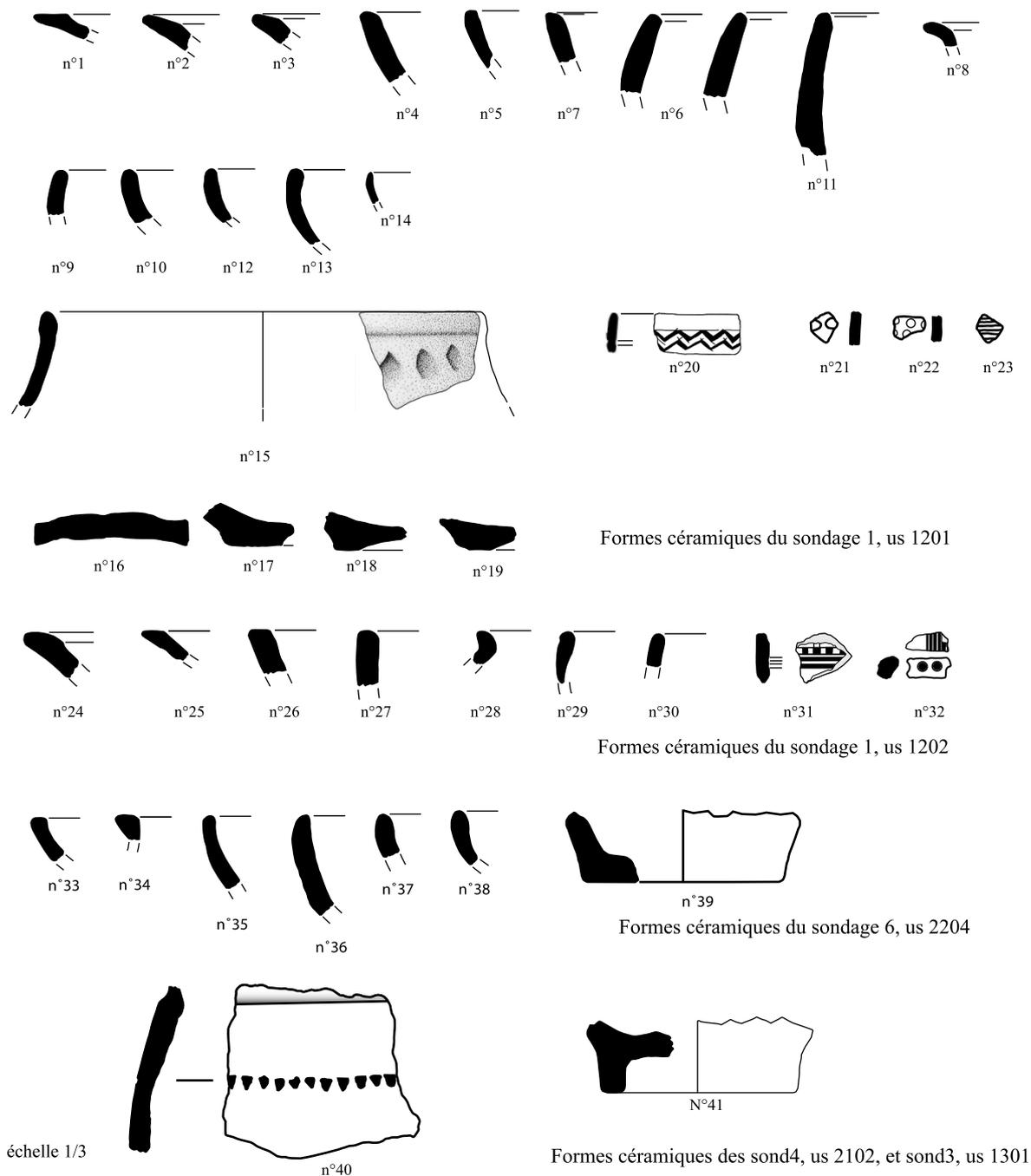


Fig. 12. Le Moulon-Roussas (Drôme). Dessin et DAO F. Sergent.

Les décors sont semblables à ceux qu'avait trouvés J. Combier en 1960-1961. Il s'agit de décors en chevrons incisés, de décors excisés (traits ou triangles), de cercles oculés et de décors peignés (fig. 12, n° 20 à 23, 31 et 32).

Le sondage 2, situé dans l'enceinte 1, a révélé du matériel gallo-romain; il s'agit de céramiques sigillées, kaoliniques, à pâte claire (petits pots à fard) et de fragments de lampes à huile. Les gros conteneurs sont absents. De la tuile et des clous accompagnaient ce mobilier. Nous avons également trouvé quelques fragments de torchis qui attestent l'existence d'une structure bâtie pour cette période.

DATATIONS ET FONCTIONS DU SITE

Aucun matériel céramique d'importation n'a été trouvé lors de nos prospections ou de nos sondages; cette constatation nous place d'ores et déjà dans une fourchette haute de datation. Les décors et les formes des céramiques présentent quelques caractères du Bronze final IIIb mais la technique de façonnage et les formes sont celles du Premier âge du Fer. L'ensemble du mobilier est homogène et peut se situer entre le VII^e et la première moitié du VI^e siècle av. n. è.

Des comparaisons peuvent être faites avec des sites proches et des sites plus méridionaux. Pour cette période

les décors de chevrons et de cercles imprimés se retrouvent sur les sites de Saint-Marcel du Pègue (Drôme) (Lagrand, Thalmann 1973) et de Sainte-Colombe à Orpierre (Hautes-Alpes) (Courtois 1966). Ces associations de motifs se retrouvent également sur le site de la Lègue à Carpentras (Vaucluse) (Arcelin *et al.* 1973-1974), cependant la datation de ce site est plus récente : deuxième moitié du VI^e siècle av. n. è. Des tessons du Moulon, sur lesquels sont associés des chevrons et des cercles oculés (fig. 11), peuvent être comparés à une coupe carénée qui provient du site de Le Touar aux Arcs-sur-Argens (Var) et qui présente ce type de décors. Ces tessons sont datés de la fin du VII^e-début du VI^e siècle av. n. è (Bérato 1989 : 29-31) (Le décor de ce mobilier se présente sous forme de panneaux séparés par des bandes verticales lissées. Des traces de peinture blanche sont visibles dans les entailles. Il pourrait s'agir, d'après J. Bérato, d'une importation). Un autre site méridional a livré une coupe similaire ; il s'agit du gisement du Mont Valence à Fontvieille (Bouches-du-Rhône). Cette pièce est datée de la fin du VII^e siècle av. n. è. (Arcelin, Brémond 1977 : 165-166 et 172).

Vu la faiblesse quantitative du mobilier céramique issu des sondages, il est possible que le site n'ait connu qu'une courte période d'occupation à cheval sur le VII^e et le début du VI^e siècle av. n. è. ; cette occupation pourrait s'échelonner sur un demi-siècle voire au maximum trois quarts de siècle. Le site a pu être occupé de façon intermittente durant cette période.

Les 4 premières enceintes peuvent donc être placées dans le courant des VII^e-VI^e siècle, mais l'enceinte 5 n'est pas encore datée et sa taille la distingue fortement des quatre autres. Elle pourrait être plus récente. Aucun sondage n'a été réalisé à l'intérieur et les prospections sont difficiles sur ses éboulis tant la végétation la recouvre.

Sur les éboulis sud de l'enceinte 2 ont été trouvés 4 fragments d'amphores qui pourraient être italiques. Ce matériel et le fragment de céramique à vernis noir sont les seuls indices d'une fréquentation du site vers le I^{er} siècle av. n. è.

Le mobilier gallo-romain, trouvé en prospection et en sondage, peut être placé entre le I^{er} siècle et la fin du III^e siècle de n. è. L'absence de gros conteneurs, le type de mobilier trouvé (céramiques sigillées, kaolinitiques, pâtes claires - petits pots à fard - et fragments de lampes à huile) et la localisation de l'occupation (dans l'enceinte 1 qui entoure le sommet de la colline et dans la partie sud de cette enceinte qui domine la vallée de la Berre) nous permet d'écarter l'hypothèse d'une occupation de type habitat et de poser celle d'une occupation de type votif ou cultuel.

La présence d'enceintes multiples fait du Moulon une exception typologique dans la région et pose, en dehors des considérations chronologiques, le problème de la destination de ces structures.

L'observation topographique de ces enceintes pourra sans doute apporter quelques informations intéressantes sur leur utilisation.

Utilisation défensive : les trois premières enceintes sont celles qui présentent le plus de caractères défensifs, avec leur position élevée et l'utilisation, à peu près rationnelle, des reliefs du terrain.

Pour l'enceinte 4, l'aspect défensif est déjà moins évident. En effet, se trouvant en aval des précédentes, elle est facilement accessible par le nord et se trouve légèrement en contrebas lorsque l'on se trouve sur le flanc de la colline ouest. De cet endroit, l'intérieur de l'enceinte est largement visible.

C'est sûrement l'enceinte 5 qui est la plus illogique de toutes en matière de défense. La facilité d'accès par le nord est la même que pour l'enceinte 4. Le fait qu'elle n'englobe que la partie basse de la colline se trouvant à l'ouest la rend tout à fait inutile pour une défense efficace. En effet, des assaillants se trouvant sur la colline à l'ouest n'auraient aucun mal à épier l'intérieur de l'enceinte et à cribler les défenseurs de projectiles.

Caractère ostentatoire : bien que difficile à démontrer, la volonté d'une démonstration de puissance ou d'autorité peut exister pour les trois premières enceintes. Le caractère ostentatoire semble cependant moins prépondérant que l'utilisation défensive. En effet, vu la taille modeste des enceintes et leur position, celles-ci ne sont réellement visibles que depuis les reliefs environnants ou depuis l'est.

La position de l'enceinte 4 ne permet pas non plus d'affirmer son caractère ostentatoire car elle n'est visible que des collines se trouvant au nord et au nord-est du site ; seule sa face est pouvait être visible à grande distance. Le rempart qui relie les enceintes 3 et 4 devait être assez conséquent, si l'on considère la taille de son éboullis, et former une structure bien visible dans le paysage.

Le caractère ostentatoire n'est pas non plus évident pour l'enceinte 5 ; seule une partie peut être visible, du plateau des Échirouzes au sud-ouest, et du sud.

Il est cependant vrai que la végétation actuelle et le fait que les enceintes n'ont plus leur taille d'origine faussent la vision que nous avons du site dans le paysage. De nos jours les éboulis des enceintes 3 et 4 sont encore visibles depuis une dizaine de kilomètres à vol d'oiseau au sud-est du site. Il n'est donc pas exclu que ces enceintes aient pu être visibles à plusieurs kilomètres alentours lorsqu'elles étaient intactes.

Délimitation d'une zone d'activité : mis à part l'habitat, ces enceintes ont pu servir d'enclos à bétail (Combiér 1961), certaines enceintes pouvant être réservées pour l'habitat et d'autres pour les bêtes. Il existe de nombreux exemples d'enclos jouxtant les habitations ou entourant le site ; ces enclos pouvaient aussi bien servir à parquer les bêtes qu'à défendre le village (Audouze, Buchsenschutz 1989).

La délimitation des espaces est aussi attestée pour les activités agricoles (Collis 1993). L'espace enclos par l'enceinte 5 pourrait-il convenir pour ce type d'activités ? Sa topographie n'est pas forcément un inconvénient et les murs de terrasses destinés à une utilisation agricole semblent avoir existé au Premier âge du Fer (Guilaine 1980).

L'hypothèse pour ces deux fonctions est aussi émise à propos de quelques sites à enceintes multiples dans le sud-est de la France (sur le littoral et dans l'intérieur des terres) (Bérato 1995).

Nous voyons ici que différentes fonctions peuvent être proposées pour les enceintes du Moulon, mais sans qu'aucun indice particulier ne puisse inciter à retenir un choix plutôt qu'un autre.

D'autant que ces enceintes qui n'ont pas forcément été construites en même temps peuvent résulter d'un agran-

dissement nécessité par une ou plusieurs des activités évoquées ci-dessus, ou s'il s'agit d'un habitat, par un accroissement de la population du site. Une fouille étendue du site pourrait peut-être apporter de plus amples informations quant aux fonctions du site mais c'est sans réelle garantie.

Il n'en résulte pas moins que le Moulon est un cas unique dans cette partie de la vallée du Rhône pour le Premier âge du Fer.

Bibliographie

- ARCELIN C., ARCELIN P., PINET L., 1973-1974 - Le site protohistorique de la Lègue à Carpentras (Vaucluse). *Cahiers Ligures de Préhistoire et d'Archéologie*, 22-23, p. 209-238.
- ARCELIN P., BREMOND J., 1977 - Le gisement protohistorique du Mont-Valence, commune de Fontvieille (Bouches-du-Rhône). *Gérone, Cypsela*, II, p. 161-172.
- AUDOUZE F., BUCHSENSCHUTZ O., 1989 - *Villes, villages et campagnes de l'Europe celtique, du début du II^e millénaire à la fin du I^{er} siècle avant J.-C.* Paris, Hachette, 366 pages (coll. Bibliothèque d'Archéologie).
- BÉRATO J., 1989 - Le Touar, Les Arcs-sur-Argens (Var). Un habitat de plaine du Bronze final II/IIIa et du Premier âge du Fer dans son environnement. *Documents d'Archéologie Méridionale*, 12, p. 7-40.
- BÉRATO J., 1995 - L'âge du Fer dans la dépression permienne et dans les massifs de(s) Maures et de l'Estérel (Var). *Documents d'Archéologie Méridionale*, 18, p. 45-77.
- COLLIS J., 1993 - Structures d'habitat et enceintes de l'âge du Fer. In : DAUBIGNEY A. dir., 1993 - *Fonctionnement social de l'âge du Fer. Opérateurs et Hypothèses pour la France, Actes de la table ronde internationale de Lons-le-Saunier*. Lons-le-Saunier, Cercle Girardot, Centre Jurassien du Patrimoine, p. 231-238.
- COMBIER J., 1961 - Note sur le Moulon, *Gallia Préhistoire*, IV, p. 301-336.
- COURTOIS J.-C., 1966 - Un village protohistorique à Sainte-Colombe (Hautes-Alpes). *Gallia*, XXIV-1, p. 217-230.
- DEDET B., PY M., 1985 - *Les enceintes protohistoriques de Gaule méridionale*. Caveirac, A. R.A.L.O., cahier 14, 144 p.
- GUILAINE J., 1980 - *La France d'avant la France, du Néolithique à l'âge du Fer*. Paris, Hachette, 296 p. (coll. Pluriel).
- LAGRAND C., THALMANN J.-P., 1973 - *Les habitats protohistoriques du Pègue (Drôme), le sondage n° 8*. Grenoble, C.D.P.A., 159 p. (cahier 2).
- MONGUILAN L., 1986 - *Les oppida fortifiés, l'urbanisation en Narbonnaise*, In : Premières villes en Gaule. Histoire et archéologie. *Les dossiers d'archéologie*, 109, p. 20-23.
- ODIOT T., 1991 - Occupations fortifiées de hauteur en Tricastin. In : DUVAL A. dir., 1991 - *Les Alpes à l'âge du Fer, Actes du X^e colloque sur l'âge du Fer tenu à Yenne-Chambéry en 1987*, p. 57-72 (*Revue Archéologique de Narbonnaise*, 22^e suppl.).
- SERGENT F., 1991 - *L'oppidum du Moulon, Roussas (26), sondages d'évaluation septembre 1997*. Lyon, Service Régional de l'Archéologie Rhône-Alpes, rapport dactylographié, inédit.
- SERGENT F., 1999 - *Le Tricastin à l'âge du Fer - Drôme (Prospection thématique)*. Lyon, Service Régional de l'Archéologie Rhône-Alpes, rapport dactylographié, inédit.
- SERGENT F., 2004 - Les fortifications de l'âge du Fer dans le sud de la Drôme, In : BURGARD C. dir., 2004 - *Fortifications et châteaux dans la Drôme, des premières positions défensives aux châteaux de plaisance*. Paris, CREA-PHIS éditions, p. 15-18 (coll. Histoires et Patrimoines).
- VITAL J., 1984 - *Sites et industries de l'âge du Bronze dans le défilé de Donzère (Drôme)*. Thèse dactylographiée. Bordeaux, Université de Bordeaux I, 386 p., 166 pl.